

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT :

3s. 9d., payable invariablement d'avance.
On ne s'abonne pas pour moins de six mois.



ANNONCES :

1^{re} insertion, 8 cts. la ligne
2^{me} " etc., 2 cts. "
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.

Enparons-nous du roi, si nous voulons conserver notre nationalité.

PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

CAUSERIE AGRICOLE.

DES ASSOLEMENTS.

De la rareté de la main-d'œuvre et des capitaux.

Dans notre dernière Causerie, nous avons insisté sur la nécessité d'avoir égard, dans le choix d'un assolement, au nombre d'ouvriers plus ou moins restreints, qui est à la disposition des cultivateurs, ou au prix qu'ils exigent. Nous revenons un instant sur ce sujet aujourd'hui, et nous déclarons, qu'il est même urgent, quelquefois, de renoncer à la culture des plantes les plus utiles, qui exigent des travaux considérables, parce que les bras manquent ou sont à un prix si élevé que le salaire absorberait tout le profit que l'on peut espérer.

Voici une autre réflexion que nous ne croyons pas sans importance : Quand nous disons qu'il faut avoir égard au prix que coûtent les travaux, nous ne prétendons pas parler seulement de la somme d'argent qu'il faut déboursier, mais nous voulons surtout insinuer qu'il faut avoir égard à la bonté et à la quantité du travail que l'on veut obtenir. Un bon ouvrier peut, dans le même temps, faire autant d'ouvrages que trois mauvais. La bonne exécution du travail est très-importante pour beaucoup de plantes. Ainsi, il ne pas suffit que les ouvriers soient laborieux, actifs, il faut qu'ils soient aussi intelligents et qu'ils aient beaucoup de bonne volonté, l'habitude et la connaissance de l'ouvrage qu'on leur fait exécuter : qualités qui manquent assez souvent à la classe des manœuvres.

Cette circonstance regrettable est bien faite pour faire ressortir les services importants, nous dirions même indispensables, que l'École d'agriculture de Ste. Anne, rend aux élèves qui la fréquentent, en les astreignant à la pratique de tous les travaux de la ferme.

Sans doute que ces élèves ne sont pas tous destinés à faire des manœuvres, et que quelques-uns d'entre eux pourront goûter les charmes de la vie des champs, sans prendre part aux travaux

manuels, mais ils seront alors comme autant d'habiles professeurs qui formeront leurs nombreux serviteurs à la pratique d'une culture intelligente.

Sous le rapport seul de la pratique, que la maison agricole de Ste. Anne continue de s'avancer dans la voie où elle est entrée et le pays nous dira, dans dix à quinze ans, l'immense changement qu'elle aura ainsi opéré sur toute son étendue.

Il faut aussi avoir égard au caractère moral des serviteurs. Malheur à celui qui est forcé de vivre avec des engagés voleurs, sans moralité, querelleurs ! Ces serviteurs sont souvent plus funestes au cultivateur, que les épines et les chardons.

ELOIGNEMENT DU CHAMP.

La distance de la maison au champ doit aussi influencer sur le choix des récoltes. On doit exclure des terres éloignées toutes les plantes qui exigent des visites fréquentes, ou qui donnant un produit considérable en poids, coûtent beaucoup de transport.

Une terre éloignée de son propriétaire est rarement d'un grand rapport, si on considère toutes les dépenses qu'entraîne sa culture.

Il faut aux manœuvres une demi-heure pour se rendre à leur ouvrage, une demi-heure, à midi, pour venir chercher leur repas, autant l'après-midi, et ainsi se perdent deux heures de la journée, en allées et venues, car les manœuvres ne vont pas bien vite. Tout bien compté, on perd ainsi une bonne partie du profit de la récolte.

Un cultivateur intelligent nous disait un jour : C'est une folie d'acheter des terres éloignées, à moins qu'elles ne soient des terres à bois ou à foin ; sans aller aussi loin, nous croyons du moins que c'est une imprudence.

PROXIMITÉ OU ELOIGNEMENT DES GRANDS CENTRES.

Les cultivateurs qui demeurent auprès des villes seraient-ils sages de suivre un système de culture analogue à celui que l'on suit dans les campagnes éloignées, et vice versa, ceux des campagnes éloignées trouveraient-ils leur profit à marcher sur les

traces des premiers? Non! personne ne le conteste, et ce qui fait aujourd'hui la richesse des uns et des autres, ferait la ruine commune, s'ils voulaient se copier.

D'abord serait-il raisonnable de traiter de la même manière des objets dont la valeur est si différente? En effet, combien coûte une terre qui avoisine une ville, quand les terres de quinze à vingt lieues de distance coûtent £400 à £500? Cette terre sera considérée comme vendue à bon marché, si on la cède pour 2,000 à £3,000. Et pourquoi cette immense différence dans le prix d'achat? c'est parce que cette dernière, vû sa position, peut produire des revenus 5, 6, 7 à 10 fois plus considérables que l'autre. Mais encore une fois pour arriver à ce résultat il faudra suivre un assolement absolument différent dans les deux cas.

Dans les campagnes éloignées, on répète sans cesse aux cultivateurs: "faites beaucoup de fourrage, ayez bon nombre de têtes de bétail, et ainsi vous ferez beaucoup de fumier, vous engraissez bien vos champs, qui rapporteront en abondance et on a raison. Mais peut-on tenir le même langage aux habitants de Charlesbourg, de Beauport, près de Québec? Là on se procure le fumier souvent à des prix plus bas, qu'on ne saurait le produire. A ceux-là, on dira: Appliquez-vous à produire les denrées qui se vendent le mieux; puis en revenant du marché, ne manquez pas de ramener, pour vos terres, les engrais de toute espèce que produit en abondance une ville populeuse.

Aux uns on dira: "produisez des oignons, des carottes, des betteraves, des petites raves sur des couches chaudes; à leurs voisins: produisez des choux, des navets, des pommes de terres etc., et ramenez ces fruits à de courts intervalles sur le même terrain.

Il est d'autres terres, qui, sans être absolument rapprochées des villes, ont cependant à leur disposition un transport si facile et si peu coûteux pour leurs produits, qu'ils peuvent profiter en partie des avantages des premières. Pour parvenir à ce but, il suffit aux propriétaires de ces terres de travailler à produire l'engrais en abondance, soit en entretenant un grand nombre d'animaux, soit en confectionnant des composts, et en utilisant les résidus des fosses d'aisance, les urines, les eaux ménagères.

D'après ce qui vient d'être dit, des avantages qu'il y a de posséder une terre près d'une ville, il est facile de comprendre qu'il est souvent plus aisé pour une famille de vivre largement sur un lopin de terre de trois à quatre arpents carrés, que pour une autre sur une terre étendue, mais éloignée des centres populeux.

Faut-il conclure de là, qu'il faille abandonner ou négliger toutes les terres qui ne touchent pas à une ville? Non! car, d'abord, si on sait choisir son assolement, sans faire autant d'argent que ceux qui sont en contact avec les villes, on réalisera cependant de bons intérêts. De plus, avec les villages ou les petites villes qui se forment au centre d'un grand nombre de nos paroisses, nous aurons bientôt des marchés à presque toutes nos portes et des consommateurs pour tous nos profits.

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

De quelque côté que nous portions nos regards, nous apercevons partout des événements qui méritent, au plus haut point, notre attention. De plus, ces événements, nous font passer avec la rapidité de l'éclair, de la crainte à l'espérance, de l'espérance à la déception. Le moment qui semble devoir applanir les difficultés qui existent entre deux peuples, ou entre les enfants d'un même pays, est celui qui souvent voit naître les plus grands obstacles. Un instant de réflexion suffira amplement pour démontrer ces préliminaires.

Il y a deux mois au plus, le Souverain Pontife, touché des maux sans nombre et intolérables qui affligent la religion en Italie, écrivit au roi Victor-Emmanuel pour l'inviter à mettre un terme à cet état de chose, à permettre que les évêques fussent libres d'occuper leurs sièges et que les sièges vacants fussent pourvus. L'envoi de cette lettre était depuis longtemps, paraît-il, arrêté dans l'esprit du St. Père, mais la convention du 15 septembre l'avait fait ajourner.

Cette lettre, qui ne contenait pourtant qu'une humble prière, fut comme un coup de foudre pour le roi, et soit remords, soit un reste de respect pour la parole du chef de l'Eglise, il ne peut résister au premier mouvement de générosité qui s'élève dans son âme. Aussitôt il dépêche un envoyé extraordinaire auprès de la cour de Rome. Le Commandeur Vegezzi, son ami intime, se dirige vers la Ville Eternelle.

L'arrivée subite de ce personnage distingué crée une grande émotion dans toute la ville. D'abord, on se demande: "quelle peut être la mission de cet ambassadeur, est-elle politique, est-elle uniquement religieuse? Bientôt le jour se fait sur ce mystère; Vegezzi est chargé par son Souverain de traiter avec Pie IX, la question des évêchés vacants.

Tout est fait pour faire concevoir aux catholiques les plus belles espérances de cette mission. Vegezzi est d'abord reçu en audience par le Pape, ses entrevues avec le Cardinal Antonelli sont fréquentes et bienveillantes; c'est un homme que l'on dit personnellement bien disposé, et ayant une grande influence sur l'esprit de Victor Emmanuel, etc.

Mais au moment où l'on attendait, en toute sécurité, la conclusion des négociations, on découvre à Turin que les instructions données à cet envoyé ne peuvent lui permettre de négocier sur une base fixe. De plus, le gouvernement du roi déclare qu'il n'est pas disposé à faire un nouveau concordat avec le St. Siège, parce qu'il ne peut être valable, tant que la question de la capitale ne sera pas résolue.

Plusieurs députés qui jouissent d'un certain crédit auprès du chef du ministère, M. de la Marmora, ont été jusqu'à lui persuader que l'état ne peut pas abandonner ses droits de nominations, pour les provinces des Marches et de l'Ombrie, et que par conséquent, il doit repousser toute proposition tendant à reconnaître les nominations faites par le pape, dans ces diocèses.

En présence de ces difficultés qui ont surgi tout à

coup, Vegezzi se voyant les mains liées et dans l'impossibilité de traiter ultérieurement sur les bases posées par le ministère, a quitté Rome pour revenir à Turin. Et ainsi la question des évêchés vacants est remise à un temps indéterminé.

Le St. Père, pour consoler la malheureuse Pologne de l'atroce persécution qu'un cruel tyran exerce sur elle, vient d'accéder à un de ses plus ardents désirs; et le 2 mai, il a promulgué un décret ordonnant la canonisation du bienheureux archevêque lithuanien, Josaphat Kuncewicz, martyrisé en 1623.

Le représentant sur la terre du Dieu de toute justice ne pouvait laisser ces malheureux opprimés sans une consolation proportionnée à l'épreuve. Cette glorification du grand martyr, déjà secrètement invoqué dans toutes les chaumières polonaises ne pourra manquer d'être reçue avec une profonde reconnaissance. Les traditions du pays rattachent à cette future canonisation les plus grandes espérances.

La béatification du vénérable Jean Berchmans a eu lieu le 28 du mois dernier. Un nouveau protecteur ne pouvait venir plus à propos pour ce pauvre royaume de Belgique!

En France, deux questions importantes occupent l'opinion. La première est le voyage de l'Empereur en Algérie, la seconde est le discours du prince Napoléon à Ajaccio.

Depuis son arrivée dans cette colonie de la France, l'Empereur ne demeure pas inactif, et ne se contente pas de donner des audiences, de recevoir des députations, d'assister à des fêtes splendides; il fait aussi des incursions dans l'intérieur du pays, il cherche à connaître, pour les satisfaire, les véritables besoins des indigènes.

Sa Majesté, qui arrive d'une excursion faite à Milianah, a été frappée, dit-on de la richesse du pays qu'elle a parcouru, des progrès accomplis en Agriculture perfectionnée par les colons européens, aussi de la vitalité de la culture pastorale des indigènes.

On dit que l'empereur à son retour d'Alger doit rencontrer Pie IX soit à Civita-Vecchia, soit à Rome.

Le 15 mai, la Statue de Napoléon 1er, costumé en Empereur romain, a été inaugurée avec un grand éclat à Ajaccio. Le prince Napoléon, arrivé la veille et reçu aux cris répétés de Vive l'Empereur! Vive l'Impératrice! a prononcé un long discours qui a causé, en France, l'émotion la plus pénible. C'est presque un appel à la révolution. Le nom de l'Empereur Napoléon III n'y est pas même prononcé une seule fois, mais en retour des allusions blessantes y reviennent souvent.

L'Impératrice, justement alarmée à la lecture de ce discours s'est empressé de réunir les membres du conseil privé et les ministres pour avoir leur avis et arrêter, de concert avec eux, quelque résolution de nature à dégager l'Empereur de la responsabilité qu'une telle manifestation ferait peser sur lui, si elle n'était pas officiellement désapprouvée.

On dit que dans le conseil privé, il ne s'est pas élevé une seule voix pour défendre le discours du prince.

Et qui, en effet, aurait pu approuver un discours qui n'est que le renversement de tous les principes d'ordre social et la condamnation de la politique impériale?

C'est bien ici le moment de rappeler ces paroles des Livres Saints: "Iniquitas mentita est sibi." Dans son aveugement le malheureux prince à tout compromis; il n'a pas même songé à sauvegarder l'honneur de sa famille. L'imprudent, il attaque avec véhémence le gouvernement pontifical; il parle d'abolir le pouvoir temporel au moment où des négociations se poursuivent avec Rome, pour réconcilier la papauté avec l'Italie! Réconciliation qu'il appelait de tous ses vœux, puisqu'il espérait y trouver le triomphe de son parti!

Aux Etats-Unis, toutes les questions qui s'y débattent continuent de se rapporter à la phase lugubre qui a, pour ainsi dire, terminé la guerre civile. Le nouveau président paraît décidé à poursuivre la voie de la rigueur; témoin la proclamation de sa prétendue amnistie. Ce document ne peut manquer d'être jugé avec la plus grande sévérité, dans tous les pays civilisés. C'est un acte mauvais à tous égards; il est surtout tyrannique autant qu'impolitique.

On y refuse les bénéfices de l'amnistie, à tous ceux qui directement ou indirectement ont pris part à la guerre. On refuse encore les bénéfices de l'amnistie à tous ceux qui ont volontairement participé à la rébellion et qui possèdent des propriétés dont la valeur imposable dépasse \$20,000!

A qui donc accorde-t-on le pardon? La nation entière est, pour ainsi dire, proscrite, et si ce décret tyrannique reçoit son exécution, les états du Sud se trouveront tout à coup transformés en un vaste cimetière.

Pour justifier aux yeux des peuples la voie de sévérité dans laquelle il est entrée, Johnson s'efforce de prouver que tous les chefs confédérés ont trempé dans l'assassinat de Lincoln. Pour parvenir à son but, il ne recule pas devant la tâche déshonorante de soudoyer des témoins, de recevoir les témoignages d'hommes sans aveux, que la presse amie même est forcée de représenter sous le plus tristes couleurs.

En attendant son procès, l'ex-président Davis est traité avec la dernière sévérité. Voici ce que nous lisons, à son sujet, dans le *Courrier des Etats-Unis*: "On peut aujourd'hui tenir pour certain que M. Davis a été réellement mis aux fers, lors de son séjour à la forteresse Monroc. Ce n'est que sur les instances répétées du docteur Cravens, qui a assuré que le prisonnier ne vivrait pas au-delà de quelques jours, si on le maintenait dans cet état, que ses fers lui ont été retirés.

Pendant les derniers jours de son emprisonnement, à la forteresse, M. Davis refusa de prendre d'autre nourriture qu'un petit morceau de pain.

Le docteur ayant été rendre visite au prisonnier une seconde fois, et l'ayant trouvé dans une faiblesse extrême, il retourna auprès des autorités et leur assura que si l'on n'accordait à M. Davis la faculté de respirer un air plus pur que celui de sa cellule, il ne répondait pas qu'il put survivre dix jours, au régime actuel de sa prison.

Ces faits ont été télégraphiés à Washington où des

ordres ont été immédiatement donnés pour transférer le prisonnier à bord de la canonnière *Connecticut*, qui doit le conduire dans la capitale.

L'Europe a déjà apprécié à sa juste valeur une telle conduite !

La population canadienne vient d'être frappée de stupeur, à la nouvelle d'un meurtre qui porte le caractère de la plus grande atrocité. Comme ce fait tragique et les circonstances qui l'accompagnent sont déjà bien connus, et que le nom de Barreau et de sa victime ont déjà été répétés mille fois, nous nous abstiendrons d'en parler. Tout ce que nous pouvons faire à propos de cette scène atroce c'est de renouveler ou mieux, d'appuyer le conseil qui a déjà été donné par un de nos confrères de la presse :

“ Ne gardons dans nos maisons que l'argent nécessaire pour les affaires courantes, et hâtons-nous de déposer aux banques toute somme tant soit peu considérable : Voilà ce que prescrit la prudence de concert avec l'économie. ”

Tous les partis, ici, semblent avoir mis bas les armes pour regarder attentivement du côté de la mère-patrie.

Tous attendent en toute hâte nos délégués qui nous reviendront bientôt ; mais les uns leur tendent les bras, dans la douce espérance qu'ils apportent, pour ainsi dire, le salut de la patrie. D'autres, tout en désirant le moment de leur arrivée, semblent redouter d'apprendre que leur mission a eu un plein succès, et qu'ainsi, ils ôtent à leurs adversaires tout prétexte de leur faire la guerre. D'autres sont partagés entre l'espérance et la crainte, mais assuré que tout bien vient de Dieu, ne cessent de le supplier de jeter des regards de miséricorde sur le petit peuple du Canada.

Depuis que ce qui précède est écrit, nous lisons dans les derniers journaux anglais que nos délégués en sont venus à une entente parfaite avec le Gouvernement Impérial, sur la question de la défense du Canada.

La paroisse de Ste. Anne, depuis deux jours, offre le spectacle d'une véritable solennité.

Les fidèles en habit de fête semblent avoir oublié les travaux des champs, leurs occupations de tous les jours. Depuis le matin jusqu'au soir, ils se tiennent aux environs du temple ou se pressent autour des autels ! Quel est le secret d'un si grand empressement ? Ces fidèles ont la bien douce consolation de posséder au milieu d'eux leur premier pasteur, qui vient au nom de Dieu marquer leurs enfants du sceau de l'Esprit-Saint.

Puisse cette visite de notre évêque bien aimé, produire, dans Ste. Anne comme dans toutes les paroisses qui auront le bonheur de la recevoir, les fruits les plus abondants ! Puisse la Divine Providence conserver la force et la santé à celui qui vient nous éclairer, nous bénir au nom du Seigneur !

Extraction de la gomme des bois résineux pour la térébenthine.

Nous avons déjà eu occasion d'observer que certaines indus-

tries qui existaient autrefois parmi nous et qui nous seraient encore si favorables aujourd'hui, sont entièrement disparues. C'est un fait regrettable à constater, mais qu'il est bon de rappeler pour le réparer.

Oui, autrefois dans les paroisses qui bordent le fleuve, partout où il y avait des arbres résineux, il y avait des individus occupés à les exploiter. Ici on voyait un large pin, profondément entaillé dans sa tige ou sur une de ses grosses racines, donner une gomme pure et abondante qui s'écoulait dans un trou préparé dans la terre. Là, des sapins disposés en côtes, ou légèrement inclinés dans une cavité creusée dans le sol, en forme d'entonnoir, cédaient à une chaleur qui s'élève graduellement sa matière résineuse, qui allait se rafraîchir dans un récipient préparé à la recevoir.

Aujourd'hui, il nous est donné de voir encore dans quelques paroisses des traces de cette industrie, mais rien de plus. A Ste. Anne, à un mille du Collège environ, on voit une des fosses où l'on préparait le goudron.

On nous dit que dans de rares localités où le sol de qualité inférieure est couvert de sapins, les cultivateurs réalisent des bénéfices qui sans être considérables, suffisent au soutien de leur famille, pendant une grande partie de l'année ; mais on assure que ces bénéfices se font aux prix de bien des sacrifices.

Nous aimerions à voir renaître ces industries, et pour prouver notre bon vouloir, nous allons donner un moyen que nous croyons facile et avantageux de recueillir la gomme du pin du Canada qui, aujourd'hui, se vend un prix élevé, et qui est la plus propre à la confection de la résine.

La gomme de pin s'obtient de la manière suivante : On choisit un arbre qui a atteint l'âge de 20 à 30 ans, et qui par conséquent, à une circonférence de 2½ pieds à 4 pieds. On fait une entaille à sa partie inférieure et dans toute l'épaisseur de son écorce, d'environ cinq à six pouces de largeur, sur une hauteur de 15 à 18 pieds. On fait ensuite dans le bois, à une profondeur de trois lignes, une cavité de quatre pouces de long sur trois pouces de haut. Au bout de 5 jours on ravive la plaie en augmentant de 1 p. à 1½ la hauteur dans le bois, et l'on continue ainsi toutes les semaines jusqu'au mois d'octobre.

En Canada, on peut entailler, nous dit-on, les pins en même temps que les érables. En considération du retard apporté cette année à cette opération, la récolte sera sans doute moindre, cependant elle peut être encore très abondante.

Maintenant, comment recueillir cette gomme pour qu'elle nous rapporte les plus grands profits ; faut-il suivre l'exemple de nos ancêtres, recueillir ce fluide dans un trou pratiqué au pied de l'arbre ? nous ne le croyons pas, car en agissant ainsi il est difficile que le sol n'en dérobe pas une partie, et ne salisse pas la masse entière. Le plus simple moyen est de recueillir la gomme comme on recueille l'eau de l'érable. Cependant, au lieu d'auge, ou de vase ouvert, il est toujours plus avantageux de se servir d'un vaisseau couvert, pour empêcher que la gomme ne soit salie ou ne s'évapore sous les rayons d'un soleil brûlant.

Si malgré toute nos précautions, nous observons que la gomme recueillie n'est pas pure, il faut l'épurer avant de la livrer au

commerce; car cette opération augmente considérablement sa valeur. Ceux qui recueillent la gomme en petit, connaissent sans doute un moyen facile de l'épurer, celui de la rendre liquide par la chaleur, et de la passer à travers un linge. Mais ce moyen pourrait être avantageusement remplacé par un autre plus simple et plus avantageux, si la gomme est recueillie en grande quantité. Il consiste dans une filtration qui sépare plus ou moins complètement les corps étrangers, tels que débris ligneux, feuilles, fragments d'écorce etc., qui salissent la matière.

On confectionne une boîte, de 6 à 7 pieds de long, sur 3 à 4 pieds de large; sur une hauteur de 3 pieds. Cette boîte doit être faite en madriers de sapin hermétiquement joints. Elle doit avoir deux fonds; le premier est placé vers le milieu de sa hauteur et est horizontale, au lieu que le second fond est incliné et placé, à son extrémité la plus basse, au-dessus d'un récipient.

La gomme placée sur le premier fond, et exposée aux ardeurs du soleil, devient liquide en peu d'instant, au point de pouvoir couler entre les joints des planches étroites de ce faux fond. Elle tombe sur le second qui, par son inclinaison, la conduit au vase où elle doit se condenser de nouveau.

Après cette opération, il ne reste plus qu'à la mettre en quart et l'envoyer au marché. Ou encore mieux, on l'expédie au manufacturier de résine, s'il s'en trouve dans notre voisinage.

Dans le Haut-Canada, par exemple, il existe une de ces manufactures, dont les produits en résine et en térébenthine égalisent ce que nous avons de plus recommandable en ce genre.

Dans les townships de l'Est, à Stanfold, un M. Richard aidé de quelques amis, a fait des essais qui, nous assure-t-on, promettent un plein succès. Nous ne savons ce qui a pu ralentir jusqu'ici l'entreprise si patriotique de ces messieurs.

L'enseignement agricole universitaire.

Sous ce titre le numéro de la *Revue agricole* du mois de mai contient un article où il est dit que "la Chambre d'agriculture du B. C. vient de consacrer le principe de l'Enseignement agricole universitaire, en créant en faveur de l'université McGill un certain nombre de bourses offertes aux élèves du cours spécial agricole."

Nous prendrons la liberté de faire observer à notre estimable confrère qu'il donne au fait en question une portée bien plus grande qu'il n'en a réellement. En effet, il y a loin entre le fait de l'octroi de \$100 pour aider quelques élèves à suivre chaque semaine un certain nombre de leçons élémentaires sur la théorie de l'agriculture, (car l'Université McGill n'a pas demandé autre chose) et un enseignement complet sur toutes les parties de la science agricole donnée à des élèves qui se consacrent spécialement à l'agriculture comme profession. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup-d'œil sur le programme publié à la suite de l'article en question. Les élèves de 1re année apprennent les *éléments d'agriculture*, d'après l'ouvrage de M. Dawson. On enseignera à ceux de la 2de année, *l'agriculture théorique, en suivant l'agriculture scientifique de Johnson et d'autres auteurs sur la pratique agricole*. Il n'y est pas dit que les élèves s'exerceront aux travaux ni à ce qui a rapport à l'exploitation d'une ferme. On y voit que pour être admis à ce cours, il suffit de *subir l'examen d'inscription sur l'arith-*

métique et la composition anglaise. Avec cette mince qualification, tout le monde comprendra que les élèves ne sont pas capables de suivre un cours de haut enseignement agricole universitaire comme l'insinue la *Revue*. A en juger par le programme cité plus haut, l'université McGill n'a pas l'intention ni la volonté de donner un tel cours. Le savant rédacteur lui prête donc des intentions qu'elle n'a pas. Voilà ce qu'il importe de constater. Le public a intérêt de n'être pas trompé sur les intentions de la Chambre comme sur celle de l'Université McGill. Si celle-ci a demandé et obtenu des bourses pour un enseignement tout différent de celui que la *Revue* préconise, ce serait lui rendre un mauvais service que de laisser l'opinion publique s'égarer sur un fait de cette importance.

Là *Revue* dit que l'agriculture va s'enseigner dans la faculté des Arts de l'Université comme le droit et la médecine, et que les élèves agricoles seront sur le même pied, et auront les mêmes chances de devenir capables dans leur art, comme les élèves en droit et en médecine. Il ajoute que *c'est un cas absolument analogue à celui des professions libérales*. Nous regrettons de ne pouvoir être du même avis.

L'élève en droit suit les affaires du bureau de son patron en dehors des cours universitaires. Il se met au courant des règles de la procédure, entre en rapport avec les clients, et s'initie peu à peu aux mille ruses de la tactique judiciaire. Voilà déjà un beau commencement de *pratique*. De même pour l'élève médecin. Ne suit-il pas avec une grande assiduité tous les cas importants de maladies dans les hôpitaux? N'a-t-il pas des cours de dissection? Or tout cela est de la *pratique*. En sera-t-il de même pour l'étudiant en agriculture? Quelle chance lui donnera l'Université de mettre en pratique les leçons des professeurs? Où seront les exercices de labour, de soins donnés aux animaux, et des mille travaux et occupations de toutes sortes, auxquelles il faut qu'il soit initié parfaitement, puisqu'il aspire à la direction de la culture d'un domaine? Ces élèves ne sont donc pas dans un *cas absolument analogue à celui des professions libérales*. Inutile d'insister davantage.

Pourquoi le savant confrère ne demande-t-il pas aussi de greffer l'étude de l'art militaire et de la marine sur les universités? Ces sciences y auraient bien autant de droit que l'agriculture. Alors nous n'aurions aucune objection à dire avec lui que *c'est un cas absolument analogue*. Disons-le sans détour. L'enseignement agricole universitaire n'est qu'un beau rêve, un fantôme qui disparaît à mesure qu'on l'approche, et qui ne trompe plus personne aujourd'hui. Aussi en Europe, où pourtant la *Revue* renvoie sans cesse ses lecteurs, a-t-on bien eu soin de créer partout des écoles spéciales pour l'agriculture, en dehors des universités. En France, par exemple, le haut enseignement agricole ne se donne que dans trois écoles impériales, Grignon, Grand-Javan et LaSausaie, qui forment les premiers anneaux de cette longue chaîne d'établissements distribuant partout les bienfaits de l'instruction agricole sous des formes diverses. Or, les écoles impériales n'ont rien à faire avec l'Université. En France, on a trop le sens pratique de l'instruction pour attacher à l'Université une grande spécialité comme l'agriculture, qui a besoin de marcher seule, et de vivre de sa vie propre. C'est la même chose en Angleterre. Oxford et Cambridge n'enseignent point l'agriculture. En Irlande, une tentative d'enseignement agricole a été faite dans le *Queen's College University*. Cet essai n'a pas réussi. Il est important de le constater. Voici le rapport d'une commission chargée d'examiner les affaires de cette institution: "Pour les raisons que nous donnerons un peu plus loin, nous recommandons l'abolition de la chaire d'agriculture qui fait partie de la Faculté des Arts. Par sa nature même on peut mettre en question de savoir s'il convient de donner

place à l'agriculture dans un cours d'étude de Collège universitaire. La pratique de l'agriculture s'enseigne mieux par l'expérience acquise par une occupation constante sur une ferme bien conduite. Les connaissances purement scientifiques dont un cultivateur a besoin, peuvent s'acquérir en peu de temps dans un cours ordinaire de lectures sur la chimie, l'histoire naturelle, la géologie et le génie civil. . . . L'agriculteur se forme mieux dans les champs d'une ferme que dans les salles d'un Collège."

Le même essai fait à l'Université de Toronto n'a pas eu plus de succès. Une commission a rapporté ce qui suit le 29 mai 1862 :

"L'expérience a montré que la classe d'agriculture n'a point répondu à l'attente du Gouvernement. Malgré la haute réputation du professeur, le nombre des élèves a été excessivement limité, et maintenant il ne dépasse pas six. Il faut donc croire que ce mode d'instruction ne répond pas aux besoins du pays, et que parmi les jeunes gens disposés à étudier l'agriculture, très-peu sont d'humeur à aller passer le temps à l'université pour apprendre l'agriculture."

La *Revue* voudrait-elle donc pousser ses amis trop confiants à un nouveau fiasco en fait d'enseignement agricole? Le pays en a vu assez déjà.

Le savant rédacteur nous a souvent parlé de M. Bella, directeur de Grignon. M. Bella est pour nous comme pour lui une bonne autorité. Voyons s'il se contenterait comme son élève canadien, d'un enseignement purement théorique, si élevé qu'il fut, tel que serait forcément celui d'une université. Voici ses paroles :

"Je conclus que dans un institut agricole, l'enseignement théorique doit toujours marcher de front avec la pratique manuelle, ou même la précéder, parce que le raisonnement peut seul rendre l'exécution intelligente et observatrice; et que, d'un autre côté, il ressort toujours des exercices pratiques des observations qui viennent éclairer la théorie et la graver dans la mémoire. Aussi n'est-ce pas seulement le travail des attelages que j'entends ici par cette pratique qui doit marcher de front avec la théorie; c'est encore l'emploi des élèves comme aides et surveillants actifs dans toutes les branches de l'exploitation, emploi qui les initie à tous les détails d'une ferme, à la connaissance des hommes et des affaires."

En terminant, le savant confrère se félicite beaucoup du succès qu'il vient d'obtenir. Il se console facilement (dit-il) des déboires et des attaques envieuses souffertes pour arriver là, en face du service rendu à la cause agricole. Nous n'avons aucune objection à ce qu'il se félicite et se console ainsi lui-même. Mais nous n'aimons pas qu'il se pose en martyr; car le martyr suppose toujours un bourreau. Nous ne pouvons pas non plus le laisser dire sans réclamer, qu'il est attaqué par envie. Si par là il veut faire allusion aux petites affaires que nous avons à régler ensemble de temps à autre, nous prendrons la liberté de l'assurer qu'outre que nous n'avons rien du tout à envier à la *Revue*, dans sa position actuelle, nous aimerions infiniment mieux pouvoir offrir la palme de la victoire à son trop ardent directeur que de lui faire mériter la couronne du martyr.

Nous regrettons de différer d'opinion avec lui sur quelques points essentiels. Mais notre position de journaliste ayant une mission spéciale à remplir envers la classe des cultivateurs, nous met dans la nécessité de combattre des idées que nous croyons dangereuses pour le triomphe de la cause à laquelle nous sommes tous deux dévoués. Nos opinions peuvent être énoncées, mais elles sont toujours consciencieuses et surtout désintéressées.

La saison.

Comme nous le disions dans notre dernier numéro, jamais on n'a entendu tant de plaintes, on a eu tant de marques de défiance qu'au commencement de cette saison. Mais Dieu a voulu encore une fois confondre la sagesse humaine, prouver à l'homme qu'il ne sait jamais bien ce qui lui convient, et que quand il fait entendre une plainte, sa bouche ne devrait s'ouvrir que pour bénir la main de la divine Providence qui le comble de richesse.

En effet, jamais les champs ensemencés, les prairies et les pâturages, n'ont eu une apparence plus belle qu'à cette époque. Partout la vigueur de la végétation fait compter sur une abondante récolte.

Exhibition à St. André.

Le 14 septembre prochain il y aura à St. André une exhibition d'animaux tenue par la Société d'agriculture du comté de Kamouraska.

Vacances.

Les élèves de l'Ecole d'agriculture de Ste. Anne entreront en vacances le 1er août au matin.

La veille au soir, après l'arrivée des chars de Québec, aura lieu la distribution des prix.

La réouverture des cours est fixée au 31 août au soir.

F. X. MÉTHOT, Ptre., Directeur.

RECETTES.

Remède bien efficace et de facile exécution contre la pulmonie récente.

Il consiste à prendre tous les jours, le matin à jeun, jusqu'à un mieux bien marqué, un œuf tout frais pondu, en le suçant après l'avoir percé aux deux bouts; puis à prendre chaque jour aussi, au même moment, une tasse de lait sortant du pis de la vache (le lait de chèvre est préférable). Il ne faut pas que ni l'un ni l'autre de ces objets soient cuits. Pendant le temps de ce régime, qui peut durer plusieurs semaines, selon l'amélioration que l'on obtiendra plus ou moins promptement, il faudra observer une rigoureuse sobriété dans le manger, ne rien prendre avant midi que l'œuf et la tasse de lait, ne pas faire usage de bouillon de lard ni de viande salée, ni d'aucune nourriture de difficile digestion et s'abstenir également de salade et de fruits verts. Le lait d'une vache qui a été depuis peu ou qui va à l'herbe, est bien préférable et plus salubre.

Remède infallible contre la coqueluche.

On désigne sous le nom de *coqueluche* une affection caractérisée par une toux convulsive, revenant par quintes plus ou moins longues. Elle est épidémique, surtout parmi les enfants. La coqueluche est une maladie fatigante à supporter, mais sa terminaison est ordinairement heureuse, quelquefois elle puisse quelquefois devenir très-grave.

Faites bouillir trois beaux blancs de poireaux dans environ trois pintes d'eau, jusqu'à réduction d'un tiers; tirez au clair et remettez dans un vase de sa contenance; ajoutez une livre de sucre fin, retirez au clair et mettez en bouteille. On prend ce sirop par cuillerée matin et soir.

PETIT-PIERRE

OU

LE BON CULTIVATEUR.

ENFANCE DE PETIT-PIERRE.

XLI FABRICANT D'ALLUMETTES ET CASSEUR DE PIERRES.

(Suite.)

Mais l'argent de la toile était dépensé ; plus de filasse, partant pas plus de toile que de corde à fabriquer.

Cette fois les inventions de Petit-Pierre commençaient à s'épuiser.

" Petite ressource, " dit-il, après avoir de nouveau et bien plus longtemps réfléchi.

Et avec sa scie et son couteau de sabotier, il se mit à débiter, en morceaux pas plus gros que le petit doigt, le joug de bois de pin qui lui était resté comme échantillon de son premier essai.

" Que va-t-il faire encore ? dit la mère Loubin aux enfants.

— Pas grand'chose de bon, mère, pas grand'chose de cher. Le joug de sapin va se changer en allumettes, voilà tout. "

Et il fendit son bois en mille fragments très-minces, comme il avait vu faire au marchand du pays ; et précisément, ce jour-là, le piéton à qui il avait la veille donné sa commission, lui apportait du phosphore et du soufre, que, par prudence, il alla préparer en plein air.

Le surlendemain, le père Loubin vendait dans les villages voisins une soixantaine de paquets d'allumettes, les premiers à deux sous (dix centimes) le paquet, les derniers à un sou (cinq centimes).

Où, mais le lendemain de ce surlendemain, plus d'argent plus de pain, plus de provisions d'aucune sorte, ni pour manger ni pour travailler ; ça tournait mal.

Heureusement la neige avait cessé ce jour-là. Il avait gelé sec et dur ; du moins c'était un beau froid. La terre était comme du fer. Le soleil, quoique un peu pâle, réjouissait la montagne.

Petit-Pierre sortit donc pour chercher fortune.

" Tant que je pourrai faire quelque chose, disait-il, quoi que ce puisse être et si pénible que ce soit, je ne resterai pas sans rien faire. "

A cinq quarts d'heure de Varenne, errant pour ainsi dire à l'aventure, il rencontra le piéton. Le piéton venait de causer avec le cantonnier de Saint-Jean de Nay, l'un des cantons voisins. Le cantonnier de Saint-Jean de Nay était en tournée pour donner, sur la route de Langeau, quelques mètres de pierre à casser à prix fait.

Petit-Pierre n'en demandait pas davantage. Il eut bientôt joint le cantonnier ; et il lui dit que lui et son père voudraient bien casser des pierres.

Le lendemain, le père et le fils étaient sur la route de grand matin, un pauvre morceau de pain dans leur poche, pour toute la journée. Ils n'en travaillèrent pas moins avec grande ardeur. " Père, disait Petit-Pierre à Jean Loubin, ce n'est pas la peine de se fatiguer en frappant si fort : frappez la pierre en la prenant à faux, vous la casserez du premier coup, et vous ferez, sans tant de fatigue, plus d'ouvrage ; j'ai remarqué ça du premier coup que j'ai vu casser des pierres. "

Et Petit-Pierre avait raison. Grâce à son esprit constant d'observation, il avait reconnu que là, comme en toute chose, il y avait un biais à prendre, que là, comme en toute chose, la force

ne valait pas l'adresse, et il avait acquis l'adresse toute de suite. Au bout de la journée, ils avaient, à eux deux, gagné près de deux francs.

Les mains de Petit-Pierre étaient crevassées jusqu'au sang, elles lui faisaient bien mal ; malgré cela, il était fort content.

" Père, disait-il, voilà le pain de deux jours gagné pour tout le monde. "

Malheureusement, cela ne dura pas. Le mauvais temps revint ; dans une nuit, la neige recouvrit les tas de pierre, les chemins et les champs.

Aucun travail n'était désormais possible en plein air. Caserné au logis, Petit-Pierre eut beau réfléchir, il finit par avouer bien humblement que, pour cette fois, il savait plus que faire. Son petit génie restait court ; la famille allait donc être aux abois.

" Quel rude hiver ! quel long hiver ! disait-on dans la chaumière ; quel hiver ! et qui n'est pas près de finir ! . . . "

— Mon dieu ! mon dieu ! quand viendra donc le printemps le beau temps, le temps du travail ? " murmurait Petit-Pierre.

Et il regardait en soupirant la campagne au loin toute blanche.

XLII. GRANDE DÉTRESSE.—DOULOUREUX SACRIFICE.

Cette fois la misère était arrivée tout de bon ; le grain était devenu très-cher, la maison restait sans ressources. Petit-Pierre était bien réellement au bout de ses inventions. C'était à peine s'il pouvait fournir avec les débris de ses petites industries la moitié du pain qui n'eût été, pour tant de gens, que le plus étroit nécessaire. Le pain, d'ailleurs, bien que ce soit la chose importante, ce n'est pourtant pas tout.

Plus de bois, plus de sel, plus de saindoux pour graisser un peu la soupe ! Quand la soupe est le seul aliment, encore faudrait-il du sel, un peu de graisse ou de beurre, des choux, des pommes de terre ou des raves. Hélas ! plus rien de tout cela. Du gros pain de seigle, où restait tout le son ; c'était bien peu, n'est-ce pas ? Et cependant c'était tout ; et on n'en avait pas autant qu'on voulait.

D'un autre côté, les fagots de feuilles qui faisaient la principale nourriture des brebis étaient aussi arrivés à leur fin.

Quand les diverses industries de Petit-Pierre avaient prospéré, plus d'un paysan ayant quelque aisance payait, soit un râteau, soit des sabots, soit des seaux à traire, avec une botte simple ou double de foin de six à douze livres, valant de 4 à 8 sous. Les brebis avaient fait alors bonne chère. Cet heureux temps n'était plus.

Avant de songer au foin des bêtes, il fallait se procurer le pain des gens. Petit-Pierre vit donc avec terreur venir le moment où, pour faire de l'argent, et aussi faute de savoir comment les nourrir, il faudrait vendre la moitié de ses brebis si belles, si bonnes et si aimées.

L'une d'elles avait déjà fait son agneau ; c'était bien l'agneau le plus noir, le plus gai, le plus sautillant, le plus gentil et le plus beau du monde.

" Toutes, se disait Petit-Pierre, toutes feront leur agneau, un pareil à celui-ci, un agneau comme il n'y a pas dans tout le canton, et bien au-delà, peut-être. Ah ! si j'étais seul à pâtir, j'endurerais la faim deux fois par jour, plutôt que de vendre ces belles bêtes, des bêtes si douces, si bien dressées, si intelligentes, qui sentent si bien que je les aime ! . . . Il faut pourtant se décider. Mes pauvres petit frères souffrent ! Il faut vendre les bêtes. C'est bien dommage ; il y a de quoi peiner très-sensiblement. Mais c'est plus dommage encore que des enfants si petits aient faim et froid. C'est ça qui serre le cœur ! La foire est après-demain, ne vendra les bêtes. "

XLIII. UN MESSAGE.—IL FAUT CROIRE QU'IL Y A DU NOUVEAU
À FONTANES.

Tout en se désolant d'avoir à se séparer des bêtes qu'il aimait d'un si bon cœur, pour elles et aussi pour les beaux profits que des agneaux lui auraient donnés s'il eût pu attendre le printemps, notre brave ami Petit-Pierre avait fait un choix dans son petit troupeau et conduit, non sans peine, hors de la maison celles de ses brebis qu'il se décidait à sacrifier. Ce n'étaient pas les plus belles; elles ne laissaient pas que d'être bien intéressantes encore.

Au moment du départ, toute la famille était debout devant la porte. Les petits frères partageaient et respectaient surtout le deuil de leur aîné! Les voisins vinrent aussi faire leurs observations et leurs doléances sur les nécessités d'un si rude hiver. Petit-Pierre avait à leurs yeux l'importance d'un gros fermier, il en avait de même tous les soucis. Comme il achevait de manger son morceau de pain pour se mettre en route, et comme il disait laconiquement à tout son cortège: "Bonsoir, vous autres!" sans vouloir entendre même l'adieu des voisins qui lui répondaient: "Bonne foire! et rendez bien, Petit-Pierre!" voilà qu'on aperçut, tout au haut de la petite rue, le piéton qui, la canne à la main, marchait d'un pas régulier et patient, et d'un air qui ne manquait point d'une certaine importance. Le piéton, dans tous les petits villages c'est un personnage à la fois et un événement. Petit-Pierre l'apercevant, s'arrêta pour l'attendre. Le piéton s'était approché: "Quoi de nouveau, Barthélemy?" lui dirent les anciens. Le piéton, sans leur répondre, alla droit à Petit-Pierre: "Petit-Pierre, fit-il, c'est le père Martin qui, comme j'ai passé à Fontanes, m'a prié de vous faire savoir qu'il fallait descendre et passer chez lui, que ça presse. Et voilà, que je n'en sais pas autre chose." Petit-Pierre, sans se faire prier, fit rentrer ses brebis, ramassa quelques débris de foin épars encore dans son petit grenier, donna le tout à ses bêtes, embrassa son père et sa mère, puis, prit le chemin de Fontanes d'un pas délibéré; il se retourna cependant à quelque distance pour crier à son père: "Père, il faut faire manger une croûte à Barthélemy;" et il reprit sa course avec une ardeur sans pareille.

XLIV. OU L'ON VOIT BIEN QUE PETIT-PIERRE ÉTAIT PRESSÉ
DE SAVOIR CE QU'IL Y AVAIT DE NOUVEAU.

Du train dont il allait, notre petit homme fut bientôt loin. Tout en marchant de la sorte, il se cassait la tête à chercher ce que pouvait lui vouloir le père Martin; et en pouvant deviner, il se disait fort raisonnablement à lui-même: "Le seul moyen de savoir ce que c'est, c'est d'arriver le plus vite possible." Et, sur ce raisonnement très-sagace, il se hâtait encore et devorait le chemin.

Quand on marche bien, on arrive tôt, n'est-ce pas? Aussi Petit-Pierre fut-il promptement rendu à Fontanes.

Là, sans perdre de temps, il courut droit à la maison du père Martin, entra dans la cour, ouvrit la porte de la cuisine, et se présenta lui-même en disant: "Me voilà!"

Le père Martin, Jeannette et la servante étaient réunis.

Le père Martin avait la mine assez renfrognée.

La servante avait un peu l'air bête, c'était son habitude; mais comme elle avait très-bon cœur et que Petit-Pierre n'avait eu qu'à se louer d'elle, nous lui passerons l'air qu'elle avait, en la tenant quitte de l'esprit qu'elle n'avait pas.

Quant à Jeannette, malgré la mauvaise humeur de son père, malgré l'aspect ennuyé de reste de la maison, elle avait toujours son petit air madré et sinaud; et elle chantonnait à demi-voix.

Petit-Pierre voyant que personne ne lui disait mot, et un peu

décontenancé, regardait l'un, regardait l'autre, supposant que le Père Martin ou Jeannette voudraient bien enfin lui adresser la parole. Il passait son chapeau de sa main droite dans sa main gauche, et de sa main gauche dans sa main droite, et se trouvait aussi gêné de son propre silence que de celui des autres.

"Bah! finit-il par penser, quand tout le monde aura suffisamment réfléchi, il faut croire que quelqu'un aura pourtant quelque chose à dire."

XLV. OU L'ON FINIT PAR S'EXPLIQUER.

Cependant le silence se prolongeant d'une manière assez embarrassante, Petit-Pierre se décida au bout de quelques instants à répéter sa courte allocution:

"Me voilà!" dit-il pour la seconde fois; et comme on ne lui répondait pas davantage: "Bonjour donc, ajouta-t-il, bonjour à tout le monde! Et qu'est-ce qu'il y a de nouveau? Ça va-t-il bien ici?"

—Bonjour, bonjour, petit! dit le père Martin.

—Bonjour, Petit-Pierre! dit Jeannette.

—Ça va bien, Petit-Pierre, ça va bien, dit la servante.

—Il y a de nouveau, reprit le père Martin, il y a de nouveau que cet imbécile de Joseph le grand bouvier, mon seul bouvier dans ce moment, a fait des siennes dimanche; il s'est laissé entraîner à boire, lui qui n'est certes pas buveur. La mauvaise compagnie, ça perdra toujours tous ceux qui s'y laisseront prendre. Il n'a pas su résister; il est allé au cabaret, quoique sachant bien qu'un seul verre de vin lui met la tête à l'envers. Le lui avais-je, du reste, assez défendu! Enfin il s'est grisé; étant gris, il s'est égaré en route, est tombé dans une fondrière, et s'est démis le bras. Et moi, au moment où j'aurais à courir un peu les foires pour remonter l'étable, voilà précisément qu'il me faut rester là depuis deux jours pour soigner et nourrir le bétail. Jeannette et la servante, pour sûr, ne peuvent pas faire ça.

—Eh bien? fit timidement Petit-Pierre.

—Eh! dit le père Martin, Jeannette s'est fourré dans la tête que toi, Pierre, tu apâturerais tout aussi parfaitement le bétail que le grand bouvier lui-même... C'est des bêtises qu'elle dit là Jeannette, tu es trop petit pour faire cette besogne comme il faut.

—Il y a bien un moyen de le savoir, père Martin, dit assez vivement Petit-Pierre: c'est de l'essayer.

—Oui, continua alors Jeannette, on ne risque pas grand'chose d'essayer.

—Bien sûr, ajouta à son tour la servante; pourquoi n'essayerait-on pas?

—Eh bien! nous essayerons, dit le père Martin. A midi tu va commencer, Petit-Pierre. Mais faut faire attention que l'hiver est long, que les herbes sont courtes; que, si ce temps-là dure encore, la famine sera dans les fermes. Il faut ménager le fourrage comme jamais, et sans que les bêtes souffrent pourtant.

Ah! père, repartit Jeannette, il faut aussi savoir ce qu'on veut qu'il fasse; Petit-Pierre ne va pas vous engraisser vos bêtes avec une poignée de paille et une poignée de pâture.

—Je ferai autant qu'un autre, demoiselle, fit encore Petit-Pierre, pas peut-être mieux, mais tout aussi bien. Je ferai ce que je pourrai, pour sûr, et je le ferai aussi de bon cœur.

(A continuer.)

Ch. Galemard de Lafayette.

FIRMIN H. PROULX.

Propriétaire-Gérant

ANNONCES.

**CONCOURS PROVINCIAL
AGRICOLE ET INDUSTRIEL**

Pour 1865,

Ouvert aux deux Canadas,

AURA LIEU A LA

CITE DE MONTREAL,

**Mardi, Mercredi, Jeudi et
Vendredi,**

26, 27, 28 ET 29 SEPTEMBRE,

DANS LE PALAIS DE CRISTAL.

Rue Ste. Catherine, et sur le terrain de la ferme des Prêtres dans le voisinage immédiat, situé entre les Rues Guy et Sherbrooke.

Prix offerts, 10,000 à \$12,000

On peut se procurer des listes de prix et des blancs d'entrée dans le département agricole, du Secrétaire de la Chambre d'Agriculture, No. 615, Rue Craig, ou des Secrétaires des Sociétés d'Agriculture de Comté.

Dans le département industriel on pourra se procurer des listes de prix et des blancs d'entrée en s'adressant au Secrétaire de la Chambre des arts et manufactures, Institut des Artisans Grande Rue St. Jacques.

Les entrées dans le département agricole devront être faites le ou avant Samedi, le 9 août prochain, au Bureau du Secrétaire, No. 615, Rue Craig. Pour les produits agricoles on recevra des entrées jusqu'à samedi, le 9 septembre.

Dans le département industriel les entrées devront être faites le ou avant le 15 septembre au bureau de la Chambre des Arts et manufactures.

Chaque concurrent devra payer un dollar avec son entrée, ce qui lui donnera droit à un billet d'admission pendant tout le concours.

Des arrangements ont été faits avec les principales lignes de chemin de fer et de navigation, pour rendre à destination, franc de charge, tout objet exposé qui n'aura pas été vendu.

Les concurrents étrangers dans le département industriel auront autant d'espace que possible pour exhiber leurs objets, mais ne pourront pas entrer en compétition pour les prix.

Pour plus amples informations s'adresser aux soussignés, Secrétaires-Conjoints de l'Association agricole.

GEORGES LECLERE,

Sec. de la Chambre d'Agriculture.

A. MURRAY,

Sec. de la Chambre des Arts et Manufactures.

A VENDRE

UNE belle et excellente terre de quatre arpents de front sur quarante deux de profondeur, située au second rang du BIC, près d'une route conduisant au 1er rang. Conditions libérales.

S'adresser à J. B. POULIOT, écrivain, N. P.

Rivière du Loup,

Ou au soussigné,

J. E. POULIOT, écrivain, avocat,

16 juin 1865.

Rimouski.

REMERCIEMENTS.

Le soussigné remercie respectueusement ses amis et le public en général de l'encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour et sollicite très humblement de nouveau leur patronage, espérant, comme par le passé, qu'ils auront lieu d'être satisfaits de son approvisionnement d'Épicerie française, anglaise et américaine, qu'il a constamment en mains. Il sollicite une attention spéciale sur les Theas, Cafés, etc.

Le soussigné a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public qu'il tient aussi un magasin pour le commerce des Vins, Eaux de vie, Genièvre et autres liqueurs importées des premières maisons d'Europe.

Il attire particulièrement l'attention des Messieurs du Clergé sur son assortiment de VINS DE MESSÉ de première qualité qu'il vend à des prix très-réduits.

JOS. O. MATTE,

No. 78, Rue et faubourg St. Jean, Québec,

M. Jos. O. Matte ayant bien voulu se charger de l'agence de la Gazette des Campagnes, pourra recevoir les noms de nouveaux abonnés, ainsi que les argents pour arrérages d'abonnement, ou autrement.

16 juin 1865.

AVIS AUX CULTIVATEURS

A VENDRE à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes, à Ste. Anne de la Pocatière :

GRAINES DE JARDINS !!

Betteraves Carottes Navets

Choux de toutes espèces

Poireau Raves Cocombres

Persil Chou-fleur Oignons

Salade Citrouille monstre

Persil uni et frisé Sarriette Melons

etc., etc., etc.

AUX PRIX DE QUEBEC.

Nous avons un grand nombre de graines dont nous ne connaissons pas la valeur. Nous en ferons faire l'expérience, et il en sera rendu compte l'automne prochain dans la Gazette des Campagnes.



AVIS.

LIGNE DE LA MALLE ROYALE,

ENTRE

Québec et les Ports d'en Bas.

Le Steamship en fer à hélice supérieur,



LADY HEAD,

WM. DAVIDSON, Maître,

LAISSERA le QUAI ATKINSON, pour PICTOU, la NOUVELLE ECOSSE, MARDI, le 20 JUIN, 1865, à QUATRE heures P. M. arrétant en allant et en revenant, aux Ports ci-dessus :

POINTE AUX PÈRES,

BASSIN DE GASPÉ,

PERCÉ,

PASPÉBIAC,

DALHOUSIE,

MIRAMICHI,

SHÉDIAC et,

PICTOU.

Le bagage est au risque des propriétaires.

Le passage payé et des lits obtenus au Bureau.

On ne recevra pas de fret après 2 heures P. M., le jour du départ.

Pour le fret et le passage s'adresser à

F. BUTEAU, Agent,

Quai Atkinson, rue St. Jacques, Québec.

LES SOIRÉES CANADIENNES

Recueil de littérature nationale

Se publie à Québec, chez Bronseau Frères Editeurs, par livraison mensuelle d'environ 32 pages in 8, formant au bout de l'année un joli volume de pas moins de 384 pages. L'abonnement date du 1er janvier, et est de 5 chelins par année, payables d'avance.

Les séries de 1861, 1862, 1863 et 1864 sont en vente, brochées ou reliées, à volonté.

LE PERROQUET

Journal Critique, Littéraire et Caricaturiste publication dont la moralité hautement reconnue, est devenue un des passe-temps favoris des familles. Paraît le samedi de chaque semaine. Chaque numéro contient une ou plusieurs caricatures politiques ou humoristiques de l'événement du jour.

Abonnement, \$2 par année, payable d'avance par semestre. S'adresser, par lettre affranchie, à l'Editeur C. H. Moreau, No. 126, rue Notre-Dame, Montréal.

**SUPER-PHOSPHATE DE CHAUX
DE COE.**

PRÉPARATION SUPÉRIEURE D'OS MOULUS

Il fait mûrir les moissons de 10 à 20 jours plus tôt, et accroît merveilleusement le produit.

Manière de l'employer

POUR LE RENOUELEMENT DES PRAIRIES.

Environ 400 livres par acre sur les prairies, devant être appliqué de bonne heure ne le printemps. Il peut aussi être appliqué avec avantage immédiatement après la fauchaison, ou dans l'automne. L'application de 200 livres par acre sur les vieilles terres à baturage aura un effet des plus marquant. Il faudrait l'appliquer justement avant ou après une pluie, ou quand la terre est humide. Il est encore mieux de le mêler avec quatre fois autant de fumier avant de l'appliquer comme renovateur.

POUR LE BLÉ D'INDE ET LES PATATES.

Appliquez une demi-poignée, ou deux tiers d'une roquille, à chaque scion, le mêlant bien avec le sol, puis laissez tomber la graine, et au premier sarclage ajoutez une demi poignée ou deux tiers d'une roquille à chaque scion autour des plantes comme en le répandant sur la terre. Ses effets sont des plus favorables.

POUR LES FEVES ET LES POIS.

Appliquez une demi-poignée à chaque scion. Si vous semez en rang servez-vous en même proportion, le mêlant avec le sol, ajoutant la même quantité au premier sarclage, autour des plantes.

Prix, \$50 le tonneau, mis en quarts contenant à peu près 250 livres chaque; aussi en boîtes d'environ 30 livres, à \$1 chaque.

Manufacturé et à vendre par Andrew Coe, propriétaire. Bureau à Toronto, No. 3, Salle Maçonnique, rue Toronto. Bureau à Montréal, No. 38, rue St François Xavier

E. L. SNOW,

Agent général.

On peut acheter de cet engrais à l'Imprimerie de la Gazette des Campagnes à Ste Anne de la Pocatière, où M. Snow a bien voulu placer un dépôt, pour la commodité des cultivateurs des paroisses d'en bas.

NOUVEAUTÉS

Le soussigné désire informer ses amis et le public qu'il vient de recevoir une grande quantité d'articles de goût et d'utilité ainsi qu'une grande quantité d'objets de fantaisie concernant sa ligne de commerce.

Il profite de cette occasion pour remercier le public de l'encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, et il espère que, par son assiduité aux affaires, il méritera la continuation de ce patronage.

J. P. GENDRON,

Horloger et Bijoutier
Rue St-Jean, Haute-Ville,
Québec.

15 mai 1865.



CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au Maître-Général des Postes, et marquées "Soumission pour le service de la Malle," seront reçues à QUEBEC jusqu'à midi, VENDREDI, le SEPT JUILLET, pour le transport des Malles de Sa Majesté, entre STE. FLAVIE, Canada, et CAMPBELLTON, le et depuis le 1er SEPTEMBRE prochain.

Afin de mettre le Maître-Général des Postes en état de juger du prix des manières différentes et du transport des Malles sur cette route, de deux ou de trois fois par semaine, les Soumissionnaires pourront faire leurs soumissions pour deux ou trois services par semaine, soit par une voiture attelée d'un seul cheval ou par une diligence ou voiture tirée par deux chevaux.

Les Soumissionnaires devront, dans chaque cas, spécifier distinctement le montant demandé pour chaque service différent.

La route à suivre pour le transport de cette malle devant être par le nouveau chemin de Matapédia.

La distance reconnue entre Ste. Flavie et Campbellton est de 110 milles.

Les Jours et Heures de l'arrivée et du départ devront être comme suit, sujet au droit du Maître-Général des Postes de les changer, lorsqu'il le trouveront convenable :

Partir de Ste. Flavie et Campbellton à tels jours et à telles heures qu'il sera nécessaire, se rencontrant à chaque place avec les malles allant et venant, et faire le trajet en 28 heures du 1er de Juin au 30 Septembre, et en 36 heures pendant le reste de l'année, y compris les arrêts ou délais pour toute autre fin.

Les personnes qui désirent faire des soumissions sont informées particulièrement que les malles doivent être transportées en voitures tirées par des chevaux pendant toute l'année.

Le Contrat, s'il est rempli avec satisfaction, continuera pour un terme n'excédant pas quatre années : Le Maître-Général des Postes se réservant le droit de terminer la convention en aucun temps avant l'expiration des quatre ans, si à son opinion, l'intérêt public le requiert, en donnant trois mois d'avis au Contracteur auparavant.

Toutes dépenses pour la traverse de la malle ou pour le passage de ponts à péage, barrière, etc., sur cette route seront payées par le Contracteur.

Chaque soumission devra spécifier le prix par année, en toute lettre, et être accompagnée de la signature de deux cautions responsables, promettant que, dans le cas où la soumission serait acceptée, le Contrat sera dûment exécuté, par le soumissionnaire, pour le prix demandé, et promettant ainsi d'être responsable avec le Contracteur, dans la somme de \$1000. 00 pour la due exécution du service.

Les soumissions doivent se faire sur formules imprimées qui sont fournies par Département et qu'on peut avoir en s'adressant aux Bureaux de Poste à Ste. Flavie, Métis, Matapédia et Cross Point Canada, et à Campbellton et Dalhousie, Nouveau-Brunswick ou au Bureau du soussigné.

W. G. SHEPPARD,

Inspecteur des Postes

Bureau de l'Inspecteur des Postes, }
Québec, 4 mai 1865.

NOUVELLES IMPORTATIONS

NOUVEAUX Tissus pour habits et pantalons d'été, Tweed de manufacture canadienne, Tweeds d'Ecosse, Draps et Casimirs.

NOUVEAUX Parasols noirs et de couleur.

UN grand assortiment de Soie noire pour Mantilles et pour Robes.

ETOFFES à Soutanes, Merinos français double cordés, Sayes, Drap d'été. Anisi, Chapeaux de Paille, de Satin, de Feutre pour Messieurs du Cleigé

HARDES faites, en grande variété et vêtements faits sur commande par les meilleurs tailleurs.

TAPIS Tapisserie, Impérial, Ecossois, Union, pour Escaliers, Toile cirée, Feutre, de Tables, Nattes, etc.

COUTILS, Toiles, Cotons, de toutes espèces. Couvre-pieds blancs et de couleur, Couvertures de laine, Toile et Cotons à draps, Toile à nappes, etc.

ALBUMS photographiques de 25 à 200 cartes photographiques

En vente chez

A. HAMEL et FRÈRES,

15 mai 1865. Québec, Rue Sous-le-Fort.

LEPAGE, LEMOINE & C^{IE}
MARCHANDS A COMMISSION

ET AGENTS GÉNÉRAUX,

17, Rue St. Jacques, Basse-Ville

QUEBEC,

ONT constamment en mains et à vendre en gros :

FLEUR, LARD, BŒUF, JAMBONS,

BEURRE, SAINDOUX, FROMAGE,

SAVON, THÉ, TABAC,

VINS et LIQUEURS DE TOUTE SORTE
HYDROPULTE,

etc., etc., etc., etc.

AUSSI

HUILE DE CHARBON,

en Baril ou Canistes de cinq gallons.

15 décembre 1864.



Département des terres de la Couronne.

Québec, 20 Février 1865.

A VIS est par le présent donné qu'environ 15,000 acres des Terres de la Couronne, dans le Township de MARLOW, Comté de Beaufort, C. E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le PREMIER jour d'AVRIL prochain.

Pour particularités s'adresser à l'agent de la localité ANDREW ROSS, écr., à Frampton.

ANDREW RUSSELL,
Assistant Commissaire.

15 mars 1865.

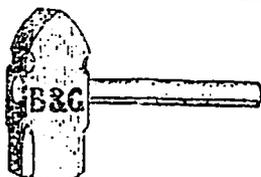
TERRE A VENDRE.

A HERBERTVILLE (Saguenay) une certaine étendue de terre d'excellente qualité, dont 40 arpents en état de culture, bornée d'un côté par la belle rivière, où se trouve une chute pouvant servir d'écluse pour construire des moulins; il y a aussi deux granges sur la terre.

Conditions faciles. S'adresser à

Dame Ve. FIRMIN COUILLARD,
L'Islet.

1er mai 1865.



MM. BÉLANGER & GARIÉPY

ONT l'honneur d'annoncer au public, et aux membres du Clergé en particulier, qu'ayant agrandi de beaucoup, leur établissement, ils ont en même temps importé, et reçoivent chaque jour d'Europe quantité d'objets nouveaux dans leur branche de commerce consistant en Services de table en argent—Coutellerie de Rodgers—Ustensils de ménage—Quincaillerie de toute sorte, etc., etc.

Un nouveau choix de Lustres à Gaz, à l'Huile de Charbon, particulièrement pour l'usage et l'ornement des Eglises.

Ces Messieurs ayant pris des arrangements exprès avec les principales maisons de commerce d'Angleterre, offrent d'importer à commission toute commande qu'on voudra bien leur confier et cela sous un très-court délai.

Les Cultivateurs trouveront chez eux les ferrures dont ils ont besoin, et tous les instruments nécessaires à leurs travaux.

Québec 94, rue La fabrique, à Penseigne du Gros Marteau.

F. A. ST. LAURENT IMPORTATEUR DE QUINCAILLERIE

FRANÇAISE, ANGLAISE, ALLEMANDE
ET AMERICAINE,

No. 6, rue et faubourg St. Jean
QUEBEC.



F. A. St. L. a constamment en mains :

Ferronneries de tous genres — Ferrures de maisons — Outils pour les ouvriers — Glaces de miroirs — Couleurs sèches et à l'huile—Vitres—Mastic—Huile pour peinture—Pinceaux—Brosses—Ferblanc—Tôle —Fusils — Pistolets — Poudre — Plomb—Capsules, etc.

Les Cultivateurs trouveront aussi à ce magasin un assortiment complet d'instruments pour l'agriculture.

↔ A vendre en gros et en détail. ↔

ENSEIGNE DU GRAND SAUVAGE

E. BAZARETTI, MARCHAND DE TABAC

No. 39, Rue du Pont (Craig), St. Roch,
QUEBEC,

IMPORTATEUR de Cigares, Pipes en bois, Calumets, Tabatières, Pipes et imitation d'écume de mer, Sacs à tabac en loup-marin et en caoutchouc, Jarres à tabac Allumettes, etc.

Il a aussi un grand assortiment de Tabacs de première qualité, en feuilles, en torquettes, et à priser. Pour argent comptant seulement. En gros et en détail.

J. B. C. HEBERT, Notaire et Agent,

TIENT son Bureau, à QUEBEC, No. 18 rue STE. FAMILLE (Côte de Léry), Haute-Ville.

N. GAUTHIER, NOTAIRE,

TIENT son Bureau à MONTMAGNY, près de l'Eglise.

ED. GINGRAS & Co., (CI-DEVANT Ed. GINGRAS)

FABRIQUANTS DE VOITURES

DE
SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL

No. 20, Rue Ste. Ursule, Haute-Ville,
Québec.

Ed. G. et Cie. ont toujours un grand assortiment de voitures d'été et d'hiver.

A vendre à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes

LE Calendrier pour l'année 1865
Publié par M. L. Brousseau
LE PETIT ALMANACH du Bas-Canada, pour l'année 1865.



Département des terres de la Couronne

A VIS est par le présent donné qu'environ 41,000 acres des Terres de la Couronne, dans le Township de Macpès et Neigette, Comté de Rimouki, C. E., seront offertes en vente à ceux qui y sont actuellement établis ou qui ont intention de le faire, le et après le vingt-et-unième jour de juin prochain.

Pour les détails s'adresser à l'agent local J. B. LEPAGE, écr., à Rimouski.

ANDREW RUSSELL,
1er juin 1865. Assistant Commissaire.

DÉPARTEMENT

DES

TERRES DE LA COURONNE.

A VIS est par le présent donné, qu'environ 12,500 acres des Terres de la Couronne, dans le Township de Labarre, Comté de Chicoutimi, C. E., seront offertes en vente à ceux que y sont actuellement établis ou qui ont intention de le faire, le et après le vingt-et-unième jour de juin prochain.

Pour les détails, s'adresser à l'agent local, VINCENT MARTIN, écr., à Chicoutimi.

ANDREW RUSSELL,
1er juin 1865. Assistant Commissaire.

DÉPARTEMENT

DES

TERRES DE LA COURONNE.

A VIS est par le présent donné qu'environ 15,000 acres des Terres de la Couronne, dans le Township de Demers, Comté de Témiscouata, C. E., seront offertes en vente à ceux qui y sont actuellement établis ou qui ont intention de le faire, le et après le vingt-et-unième jour de juin prochain.

Pour les détails, s'adresser à l'agent local, L. N. GAUVREAU, écr., à l'Isle-Verte.

ANDREW RUSSELL,
1er juin 1865. Assistant Commissaire

AVIS

EST par le présent donné qu'une demande sera faite à la Législature, à sa prochaine Session, pour en obtenir un Acte autorisant toute Chambre de Notaires dans le Bas-Canada, à admettre le soussigné à la pratique de sa profession de Notaire, après examen satisfaisant.

AUGUSTE FOURNIER.

1er juin 1865.

↔ Pour annonce de GRAINES DE JARDIN et SORGHO, voir le No. 14 du 15 mai.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC
District de Québec.

De la Pointe à la Rivière-du-Loup.

STATIONS.	Aller.	Retour.
POINTE LEVI	1-00 P M	12-55 P M
Hadlow	1-10	12-46
Chaudière Junction	1-30	12-23
St Jean Chrysostôme	1-43	12-08
St Henri	2-00	11-50 AM
St Charles	2-26	11-25
St Michel	2-45	10-51
St Valier	2-58	10-38
St François ou Bethier.	3-15	10-19
St Pierre	3-30	10-06
ST THOMAS	3-48	9-49
Cap St Ignace	4-10	9-09
L'ISLET	4-35	8-46
	4-50	8-31
Trois Saumons	5-03	8-21
St Jean Port Joli	5-20	8-04
St Roch	5-46	7-38
S'VE ANNE	6-09	7-15
Rivière Ouelle	6-29	6-57
St Denis	6-46	6-40
ST PASCAL	7-03	6-23
Ste Hélène	7-33	6-03
St Alexandre	7-45	5-40
RIVIERE-DU-LOUP	8-23 P M	5-00

De la Pointe-Lévi à Richmond.

STATIONS.	Malle	Mixte
Pointe Lévi	8-40 PM	9-30 AM
Chaudière Junction	9-12	10-30
Chaudière	9-17	10-35
Craig's Road	9-35	11-05
Black-River	9-50	11-30
Method's Mills	10-17	12-15 P M
Lyster	10-41	12-50
Béancour	10-53	1-10
		1-25
Somerset	11-25	2-00
Stanford	11-43	2-30
Arhabaska	12-10 AM	3-15
Warwick	12-34	3-55
Danville	1-10	4-45
Richmond	1-46	5-45
Richmond	2-15 AM	10-00 AM
Danville	2-51	11-00
Warwick	3-27	11-55
Arhabaska	3-51	12-35 P M
Stanford	4-18	1-20
Somerset	4-36	2-00
Béancour	5-00	2-40
		2-55
Lyster	5-12	3-15
Method's Mills	5-36	3-55
Black River	6-03	4-35
Craig's Road	6-18	4-55
Chaudière	6-36	5-20
Chaudière Junction	6-41	5-25
Pointe Lévi	7-15	6-00

C. J. BRYDGES,
Directeur-Gérant

A. S. MACBEAN,
Surintendant local.

1885

JUILLET.

1886

Le Soleil entre au Lion le 22 à 4 heures 56 minutes du soir.

Pleine lune, le 8 à 3 heures 42 minutes du soir.

Dernier quartier, le 15 à 11 heures 41 minutes du matin

Nouvelle lune, le 22 à 1 heures 44 minutes du soir.

Premier quartier, le 30 à 2 heures 24 minutes du soir.

SEMAINE.	FETES RELIGIEUSES.	L. SOL. ETC
Samedi 1	b Octave de St Jean-Baptiste.	4 87 52
DIMAN. 2	b IV ap. Pent. VISITATION DE LA STE VIERGE. <i>Kyrie de</i>	4 87 52
	2. cl. Aux Vêpres mém. du suivant.	
Lundi 3	r PRÉCIEUX SANG DE N. S. J. C. (hier).	4 97 51
Mardi 4	b St François Caracciolo. (4 juin).	4 97 51
Mercredi 5	b St Norbert, Evêque et Conf. (6 juin).	4 107 50
Jeudi 6	r Octave des SS. apôtres.	4 107 50
Vendredi 7	fb Ste Marguerite veuve, (10 juin).	4 117 49
Samedi 8	fb Ste Elizabeth, veuve.	4 117 49
DIMAN. 9	b V ap. Pent. DEDICACE DES EGLISES DU DIOCESE. <i>Kyrie</i>	4 127 48
	du 2 ton. Aux Vêpres mém. du dim. et du suivant	
Lundi 10	tr SS. Sept Frères, martyrs.	4 137 47
Mardi 11	fb De l'octave.	4 137 47
Mercredi 12	b St Jean Gualbert, Abbé.	4 147 46
Jeudi 13	tr St Anaclel, Pape et Martyr.	4 147 46
Vendredi 14	b St Bonaventura, Evêque et Docteur.	4 157 45
Samedi 15	fb St Henri, Confesseur.	4 167 44
DIMAN. 16	b VI ap. Pent. Octave de la Dédicace. <i>Kyrie des dbles.</i>	4 177 43
	Aux Vêpres mém. du dim. et du suivant.	
Lundi 17	fb St Alexis, Confesseur.	4 187 42
Mardi 18	b St Camille de Lellis, Confesseur.	4 197 41
Mercredi 19	b St Vincent de Paul, Confesseur.	4 207 40
Jeudi 20	b St Jérôme Emilien, Confesseur.	4 217 39
Vendredi 21	b N. Dame du Mont-Carmel, (16)	4 227 38
Samedi 22	b Ste Marie-Madeleine.	4 237 37
DIMAN. 23	b VII ap. Pent. S. Apollinaire Martyr. <i>Kyrie des dbles.</i> Aux	4 247 36
	Vêpres mém. du dim. et de Ste Christine.	
Lundi 24	tr Vigile de St Jacques.	4 257 35
Mardi 25	r St Jacques, Apôtre.	4 267 34
Mercredi 26	b Ste Anne.	4 277 33
Jeudi 27	fb Du St Sacrement.	4 287 33
Vendredi 28	tr SS Nazaire, etc., Martyrs.	4 297 31
Samedi 29	fb Ste Marthe, Vierge.	4 317 29
DIMAN. 30	vr VIII ap. Pent. <i>Kyrie</i> du dim. I Vêpres du suivant, mém.	4 327 28
	du dim. Salut.	
Lundi 31	b St. Ignace, Confesseur.	4 327 28

Température—Du 1er au 8, presque toujours beau—Du 9 au 15, temps changeant—Du 16 au 22, quelques averses et temps très-chaud—du 23 au 31, quelques orages.—*Petit Almanach du B.-C.*

Cour du banc de la Reine—Au criminel—Ottawa, 1er juillet. Jurisdiction civile, Cours supérieures, New-Carlisle, du 13 au 19 juillet. Cours de Circuit, New-Carlisle, du 7 au 12 juillet.

A NOS ABONNÉS.

GRANDE AMÉLIORATION PROJÉTÉE!!!

Le nombre toujours croissant des abonnés, nous mettra bientôt dans l'obligation de nous procurer une presse à pouvoir; mais pour opérer cette grande amélioration, il nous faudrait que tous les arrérages dûs à la Gazette des Campagnes rentrassent sans retard. Ainsi que ceux qui nous doivent pensent sérieusement qu'en retardant de s'acquitter, ils nous mettent dans une grande gêne, et empêchent les améliorations auxquelles ont droit ceux de nos souscripteurs qui ne se font jamais attendre.

FIRMIN H. PROULX,
Propriétaire-Gérant.